

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS DE PARIS RELATIVE À L'ÉVOLUTION DE L'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES PERSONNELS

Délibération n°CA-20241217-6.2 du mardi 17 décembre 2024

- VU** Le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires
- VU** L'arrêté rectoral du 8 octobre 2024 relatif à la modification de composition du conseil d'administration du Crous de Paris
- VU** Le règlement intérieur du conseil d'administration du Crous de Paris adopté le 12 mars 2024

ENTENDU L'exposé des motifs présenté par Monsieur Thierry BÉGUÉ, directeur général du Crous de Paris

Préambule

Le conseil d'administration est composé de 25 administrateurs et son quorum est fixé à 9.

La composition du conseil d'administration lors de l'ouverture de sa séance du mardi 17 décembre 2024 est annexée à la présente délibération.

Article unique

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve les évolutions relatives à des mesures d'action sociale en faveur des personnels, proposées et validées par les instances représentatives respectives du Cnous et du Crous de Paris, soit :

- Le plafond de quotient familial est relevé de 22 000 à 24 000 € pour un agent célibataire sans enfant
- La mise en conformité réglementaire des prestations interministérielles en prestations dites d'initiative locale (allocation aux parents de jeunes handicapés, aide aux centres de loisirs et séjours d'enfants, aide à la garde de jeunes enfants, billet de congé annuel) dont le plafond de quotient familial est relevé de 12 400 à 24 000 € pour un agent seul et 22 000 € pour les autres situations

Fait à Paris, le 17 décembre 2024

Le recteur de la région académique d'Île-de-France
Recteur de l'académie de Paris
Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France
Président du conseil d'administration du Crous de Paris


Bernard BEIGNIER

ANNEXE A LA DÉLIBÉRATION N° CA-20241217-6.2

Composition de la séance

La composition du Conseil d'administration lors du vote de la présente délibération en sa séance du mardi 17 décembre 2024, est la suivante :

Nombre d'administrateurs présents	13
Nombre de procurations	06
Total des voix	19

Détail du résultat du vote des administrateurs

Nombre d'abstentions	05
Nombre de voix contre	00
Nombre de voix pour	14